

<p><b>D 22-131</b></p> <p><b>APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES AAC CAPTAGE SENSIBLE D'HEULAND.</b></p> <p>Votants : 18 Pour : 18 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents</u> :</p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Céline VOISIN et Didier FRAGASSI, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés</u> :</p> <p>Catherine POULAIN : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Élisabeth LEGRAND : pouvoir donné à Annie DUBOS Joanna DE KERGORLAY : pouvoir donné à Olivier COLIN Patrick BLOSSE : pouvoir donné à Christian MASSON Antoine ARIF : pouvoir donné à Sylvia FLEURY Fabien DUPONT</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Annie DUBOS présente aux membres du conseil Municipal les termes de la convention d'aide financière établie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour la réalisation des études AAC Captage sensible d'HEULAND.

Il s'agit de la définition de l'aire d'alimentation du captage AAC et de sa vulnérabilité (bilan de la qualité initiale de l'eau brute), des diagnostics territoriaux des pressions, de l'élaboration d'un plan d'actions et de mesures des débits et vitesses de circulation des eaux de la source.

L'approbation de ladite convention permettra d'obtenir une subvention d'un montant de 69 729 €, représentant 80 % de la dépense subventionnable estimée à 87 161 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- D'approuver la signature de la convention d'aide financière établie par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) pour la réalisation des études AAC Captage sensible d'HEULAND ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces afférentes.

Pour copie conforme,

Olivier COLIN,  
Maire.

